

AFFICHAGE EXTERIEUR

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur
CHAUVELIN Laurent- Maire
Jeudi 05 avril 2018 à 20 H 00 à la Mairie.

Le Conseil Municipal,

➤ **APPROUVE** le compte de gestion 2017 et le Compte Administratif 2017 de la commune.

➤ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017.

➤ **VOTE** les taux d'imposition au 1^{er} janvier 2018 et décide d'augmenter la TH de 0.5% :

TAXES	2017	2018
Taxe d'habitation	13 %	13.5 %
Taxe sur le foncier bâti	26.09 %	26.09 %
Taxe sur le foncier non bâti	40.30 %	40.30 %

➤ **VOTE** le Budget Prévisionnel communal 2018. En fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de 2 018 943 € et en investissement à hauteur de 2 386 323 €.

➤ **FIXE** la durée d'amortissement de certains biens.

➤ **ATTRIBUE** les subventions aux associations.

➤ **ADOpte** les nouveaux statuts de l'association des Communes Riveraines de la Loire et autres Cours d'eau et poursuit l'adhésion pour cette année.

➤ **VOTE** la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour le personnel communal après avis du Comité Technique du Centre de Gestion 37.

➤ **DECIDE** le recrutement temporaire à certains postes pour faire face à des besoins temporaires et occasionnels.

➤ **PREND** acte du nouveau règlement intérieur du Crématorium du Véron de la SARL LES CHAMPS FLEURIS et annule celui du 27/02/2018.

Le Maire,
Laurent CHAUVELIN